

### Le pronom *quoi* renvoie-t-il à de l'inanimé ?

L'objet de cet article est de montrer que le sémantisme du pronom<sup>1</sup> *quoi* n'est pas centré sur l'inanimé mais sur ce qui n'est pas encore classifié ni nommé<sup>2</sup>. *Quoi* fait partie de ces termes qui ont fourni dans de nombreuses langues les principaux outils de l'interrogation et de la subordination<sup>3</sup>. Ces termes qui remontent à un thème \**k<sup>w</sup>*-indo-européen correspondent à des catégories ontologiques telles que la chose, le temps, le lieu, la manière (Cf. Jackendoff 1983, Haspelmath 1997 : 21 et Le Goffic 1993 : 40-41). Nous présenterons ici l'hypothèse selon laquelle le sémantisme du non encore classifié, du non encore nommé qui renvoie, selon nous, à celui de la "chose"<sup>4</sup> permet de mieux cerner les emplois de *quoi* que celui de l'inanimé qui ne rend pas compte d'un grand nombre de configurations. Le pronom *quoi* peut assumer un rôle d'interrogatif :

(1) *Tu regardes quoi ?*

d'intégratif<sup>5</sup> (relatif sans antécédent) :

(2) *C'est à quoi je n'avais pas songé.*

de relatif :

(3) *Il ne m'a pas parlé de ce à quoi tu avais songé.*

Les analyses effectuées sur *quoi* mettent généralement en avant son affinité avec l'inanimé : c'est le cas de Le Goffic 1993 (47, 103), Riegel et al. 1994 (207), Wilmet 1997 (268), Fournier 1998b (7). Moignet qualifie *quoi* de « pronom de l'être inanimé virtuel » (1981 : 188). Grevisse 1989 évoque le sémantisme de *chose* dans le sens d'inanimé (cf. 1984 : 1089). Parfois des nuances sont apportées, notamment en ce qui concerne le *quoi* relatif : certaines analyses ne parlent pas d'« inanimé » mais évoquent par exemple ses antécédents peu spécifiés (cf. Fournier 2003). Mais alors aucun lien sémantique n'est proposé pour unifier cet emploi avec le *quoi* interrogatif / intégratif ou bien pour montrer le passage d'un emploi à l'autre. Selon tous ces auteurs, le pronom *quoi* partagerait le sémantisme de l'inanimé avec le pronom *que*, dans les emplois d'interrogatif et d'intégratif. Tous deux s'opposeraient alors au pronom interrogatif / intégratif *qui* qui permettrait d'interroger sur l'animé, et, plus précisément, sur l'humain (Riegel et al., 1994 : 208).

Si dans certains énoncés, *quoi* renvoie forcément à de l'inanimé :

(4) - *Tu reprises quoi ?*

- *Des chaussettes. / \*Pierre.*

d'autres emplois ne peuvent pas manifestement s'expliquer par le recours à l'inanimé :

(5) - *Tu regardes quoi ?*

- *Cette fille, là-bas.*

(6) *Quoi de neuf? — J'achète un appartement.*

Il existe une tension entre les emplois liés à l'inanimé et ceux liés à du non encore classifié / nommé. Le sémantisme de l'innommé et du non classé englobe celui de l'inanimé. Certains énoncés sont liés à l'inanimé comme en (4) mais d'autres tels qu'en (5) et (6) ne peuvent pas s'expliquer par cette valeur. C'est le cas lorsque *quoi*

<sup>1</sup> Nous verrons en quoi le terme de « pronom » est problématique.

<sup>2</sup> Cf. pour cette notion Maillard 1974, Kleiber 1984, Corblin 1987, 1995.

<sup>3</sup> Cf. Le Goffic 1994.

<sup>4</sup> Cf. également Kleiber 1987.

<sup>5</sup> Cf. Le Goffic 1993.

renvoie à une indistinction des objets (première partie, cf. l'exemple (5)) ou à la prédication (deuxième partie, cf. l'exemple (6)). Nous verrons que ce sémantisme explique le rôle particulier de *quoi* dans la formulation (troisième partie).

### 1. Indistinction des objets

Le renvoi de *quoi* à l'inanimé ne permet pas d'expliquer pourquoi *quoi* peut correspondre à de l'animé. En effet les questions en *quoi* ou les réponses à ces questions sont susceptibles de comprendre des animés (humain), ainsi en (5) et dans les exemples suivants :

(7a) *Tu voudrais avoir quoi, un garçon ou une fille ?*

(8) *Il se sentait d'une humeur de chien méchant. « Si elle croit que... » Il donna un coup de pied au broc qui chancela, il fit claquer sa porte. « Elle m'a pris pour quoi ? Pour une midinette ? Je m'en fiche de sa dédicace... » (Sabatier, *Les Fillettes chantantes*)*

(9) *C'est vrai que tu devais être belle autrefois. Dire que tu ne m'aurais même pas regardé quand t'étais avec ton notaire. Mais tu devais être plus jolie avant... — Avant quoi ? — Avant le notaire. — Parce que j'étais encore plus jeune. — C'est pas pour ça... (Boudard, *Les Enfants de choeur*)*

Il en est de même avec l'interrogatif *que*<sup>6</sup> :

(7b) *Que veux-tu avoir, un garçon ou une fille ?* (ex. tiré de Flaux et Van de Velde 2000)

(10) *Que placer au coeur de l'école, le savoir, le maître ou l'élève ? (Le Monde, 4-5 mai)*

(11) *Que vois-tu ? - Des voitures / une route / un enfant / une femme / etc. (Exemple tiré de Bonnard 1989)*

Il serait impossible dans plusieurs de ces énoncés de trouver le pronom *qui* :

(7c) *\*Qui veux-tu avoir, un garçon ou une fille ?*

Cette situation est la même pour les percontatives (cf. Le Goffic 1993) ou les interrogatives indirectes. En voici une où *quoi* évoque l'animé aussi bien que l'inanimé :

(12) *Je ne sais pas quoi peindre : un paysage, un homme, un enfant etc.*

Les intégratives peuvent pareillement correspondre à de l'animé. Prenons un des exemples proposés par Riegel et al. (1994 : 487) :

(13a) *Heureusement, il avait à quoi se raccrocher.*

Contrairement à ce qui est dit, *quoi* ne renvoie pas forcément à du « non-animé ». On pourrait très bien concevoir un renvoi à de l'animé :

(13b) *Heureusement, il avait à quoi se raccrocher : son métier, ses loisirs, mais aussi ses parents et ses amis.*

*Quoi* résiste particulièrement à ce sémantisme de l'inanimé dans ses emplois de relatif. En effet, très peu de relatives en *quoi* peuvent se rattacher à un antécédent qui réfère à un inanimé :

(14) *C'était une idée à quoi je ne pouvais pas me faire (Camus, cité dans Grevisse 1988)*

(15) [...] *la clé magique grâce à quoi il entrera dans l'oeuvre (Dutourd cité dans Grevisse 1988)*

C'est le cas que l'antécédent soit un groupe nominal défini ou indéfini. Ces exemples sont généralement qualifiés de littéraires (Grevisse 1988 : 1089). Cela dit, les antécédents du relatif *quoi* ne concernent pas l'animé, sauf exception, ici dans un

<sup>6</sup> Cf. Riegel et al. 1994 : 394.

exemple du 17<sup>e</sup> siècle où cet emploi était devenu rare :

(16) *J'ai une petite barque et des gens, avec quoi fort facilement je prétends enlever la belle.* (Molière, *Dom Juan* I, 2, exemple tiré de Fournier 1998a)

Malgré ces faits, plusieurs auteurs continuent à évoquer ce sémantisme de l'inanimé pour qualifier les antécédents de *quoi* (par exemple, Riegel et al. 1994 : 209). En revanche, Moignet 1981, par exemple, parle de « l'antécédent du non-genre » (193) ; Fournier 1998a met en avant, pour l'antécédent de *quoi*, le trait d'« indéterminé » (1998a : 186) ou de « peu spécifié » (2003 : 84). Ces observations concernent essentiellement les antécédents de *quoi* : notre objectif est de les recentrer sur le sémantisme de *quoi*.

Comment expliquer tous ces emplois ? Notre hypothèse consiste à montrer que la pierre angulaire du sémantisme de *quoi* n'est pas de délivrer une caractéristique de l'inanimé mais de renvoyer à du non classifié.

Certains auteurs ont déjà avancé un sémantisme qui semble plus approprié à ses différents emplois que celui de l'inanimé. Par exemple, Flaux et Van de Velde préfèrent, pour les pronoms interrogatifs, à l'opposition animé / inanimé, la distinction identité / nature (2000 : 35). Selon Bonnard, le trait inanimé pour *quoi* questionne en fait sur le « contenu lexical » (1989 : 196). Cependant on peut se demander ce que recouvrent exactement les termes de *nature* ou de *contenu lexical*. Maillard, quant à lui, propose une opposition entre loquents et non-loquents (1974, p. 63) : *qui* renverrait forcément à un référent loquant et *quoi* à un référent non-loquant. Mais cette différenciation ainsi que les sémantismes proposés dans Flaux 2000 et Bonnard 1989 ne permettent pas d'expliquer pourquoi *quoi* peut correspondre à des événements, dans des emplois tels que (6).

Ce qui nous semble plus intéressant, c'est la distinction que Maillard propose en nommés et non nommés (1974 : 65). Il applique cette opposition principalement à « l'espèce démonstrative » c'est-à-dire à *ce, ça, cela* et *ceci* ; il ne l'évoque que succinctement pour *quoi* (*ibidem* : 69) à propos de l'exemple *une passion à quoi rien ne résiste* :

Notons qu'ici / à *quoi* / est quelque peu archaisant ; l'usage actuel tend à le confiner dans la représentation de l'innommé : / *ce à quoi* /, / *voilà à quoi* / (*Ibidem* : 69).

Voyons ce qu'il en est pour ces démonstratifs : en effet c'est à leur propos que de nombreuses analyses ont été effectuées (cf. notamment, Maillard 1974, Kleiber 1984, Corblin 1987, 1995) ; elles montrent notamment que les pronoms *ce, ça, cela* peuvent se combiner avec des animés :

(17a) *Antoine, c'est un écrivain.*

(18) *Les grands-parents, ça gêne les enfants.*

Une telle association serait possible parce qu'ils renverraient à du non classé ou de l'innommé : dans l'exemple (17a), le référent Antoine, grâce à *c'*, est considéré comme non classifié (cf. Kleiber 1984 : 71) ; le sujet apparaît « comme une entité à classer » (*ibidem*) ; l'attribut *un écrivain* peut comporter dès lors une valeur classifiante. En revanche, il n'est pas possible de dire :

(17b) \**Antoine, il est un écrivain.*

parce que *il* implique déjà un classement (Cf. Kleiber 1984).

Comme *quoi* est susceptible également de renvoyer à de l'animé, nous pouvons formuler l'hypothèse selon laquelle *quoi* correspond non à de l'inanimé mais plutôt à ce qui n'a pas encore été nommé ni classé. Il subsume l'opposition entre inanimés

d'une part et animés d'autre part<sup>7</sup>. Pour l'exemple (16) *gens* est « déchu de son statut d'animé » (Fournier 1998a : 196) grâce à *quoi* qui le déclassifie. Cette valeur sémantique du non encore classifié explique l'affinité du pronom *quoi* avec les démonstratifs ou avec d'autres noms qui partagent le même sémantisme comme *chose* (cf. Kleiber 1987)<sup>8</sup>. En tant que relatif, *quoi* survient régulièrement avec ce type d'antécédents :

(19) « *Cela ressemble étrangement à ce à quoi ressemblaient les choses juste avant les attentats du 11 septembre 2001* » souligne un responsable américain cité par *Newseek* (Agence France Presse, 26 mai 2003).

Cette observation est souvent effectuée dans les grammaires (cf. Grevisse 1988 : 1088) mais elle n'est pas expliquée. Il nous semble que si une telle association est possible, c'est à cause de l'équivalence du sémantisme entre *quoi* et son antécédent. Dans cet exemple :

(20) *L'embuscade, la dernière ou la prochaine, il n'y a rien d'autre à quoi penser* (*Le Nouvel Observateur*, 18-24 juillet 2002).

le pronom *rien* déclassifie les groupes nominaux apposés, ce qui rend possible l'emploi de *quoi*. Bonnard formule une remarque intéressante sur le *quoi* relatif : il l'appelle « pronom neutre » (1989 : 197) c'est-à-dire « un terme sans genre ni nombre », ce qui se rapproche du sémantisme du non encore nommé ni classé. En présence d'antécédents nominaux, le pronom composé en *-quel* qui peut reprendre sans difficulté une entité déjà classée est préféré à *quoi* :

(21a) *C'est le début d'un long processus, par lequel Washington entend remodeler le Moyen-Orient* (*Le Monde*, 25 avril 2003)

(21b) ? *C'est le début d'un long processus, par quoi Washington entend remodeler le Moyen-Orient*

(22a) *A trop attendre avant de dévoiler le dispositif complet sur lequel il travaillait, le gouvernement a créé un doute sur sa réelle volonté de mener à bien cette réforme.* (*Le Monde*, 26 avril 2003)

(22b) ? *A trop attendre avant de dévoiler le dispositif complet sur quoi il travaillait.*

D'après Fournier 1998a (186), « ce mouvement de restriction référentielle » est amorcé au 17<sup>e</sup> siècle, même si *quoi* peut encore se construire sans problème avec un groupe nominal défini. De nos jours, *quoi* ne renvoie presque jamais à un groupe nominal puisque ce dernier correspond à une entité déjà classifiée. Cette affinité du pronom relatif *quoi* avec ce type d'antécédent révèle qu'il ne se départ jamais tout à fait de sa valeur d'indéfini nettement présente lorsque *quoi* est interrogatif ou intégratif. Son indéfinitude porte sur ce qui n'est pas encore classifié / nommé.

Cependant, dans certains emplois de *quoi*, notamment les emplois interrogatifs, la réponse correspond majoritairement à un inanimé. Comment expliquer cette donnée ? Il existe une affinité de *quoi* avec les inanimés plutôt qu'avec les animés, sans doute parce que, comme le signale Kleiber, les animés représentent les « prototypes mêmes de la classe des référents nommés, classifiés » (Kleiber 1987 : 124 ; voir aussi Kleiber, 1984 : 70). C'est pourquoi une question en *quoi*

<sup>7</sup> Dans le même ordre d'idée, Jackendoff (1983) n'opère pas de distinction, dans ses catégories ontologiques, entre la personne et la chose.

<sup>8</sup> D'autres termes sont concernés, tels que *en* et *y* qui peuvent se combiner avec un animé *Mon père, j'y pense beaucoup ; Ton père, je t'en parlerai une autre fois* (cf. Le Goffic 1993 : 352-354) et avec un événement : *Je voulais vous apporter ce livre, je n'y ai plus songé ; Je ne ferai pas ce voyage, je n'en ai pas la force* (Exemples tirés de Grevisse 1989 : 1036).

suscite très souvent une réponse concernant un inanimé. En outre, les termes qui composent la question, notamment le verbe utilisé, orientent souvent la réponse vers un inanimé. Ainsi à la question (4), on n'attendra pas de réponse contenant un animé, du type \*Pierre. En revanche, le verbe *penser* peut donner lieu à une réponse comprenant un animé :

(23) *Tu penses à quoi ? A une fille.*

Examinons à présent le cas de figure où *quoi* correspond à une prédication.

## 2. Renvoi à une prédication

La prétendue correspondance de *quoi* à l'inanimé n'explique pas non plus pourquoi ce pronom peut renvoyer à une prédication. Cela peut être le cas dans deux types d'emplois. En premier lieu, lorsque le groupe préposition + *quoi* se trouve en début d'énoncé (parfois après une ponctuation forte) :

(24a) *levées à six heures, les enfants entendirent la messe et déjeunèrent jusqu'à neuf heures ; après quoi, elles firent deux heures de lecture, d'écriture et de récitation, dînèrent à onze heures et se récrèrent jusqu'à une heure après-dîner* (Chandernagor, *L'Allée du Roi*)

*quoi* s'appuie sur une prédication précédente (cf. Lefeuve 2001) :

(24b) *après avoir entendu la messe et déjeuné jusqu'à neuf heures, elles firent deux heures de lecture [...].*

Dans ce cas, la prédication anaphorisée correspond à une situation<sup>9</sup>, qu'elle soit dynamique (processus, événements), comme en (24a), ou non (états) :

(25) *Après le déjeuner, il reste allongé plusieurs minutes. Sans quoi il est épuisé.*

*Quoi* peut renvoyer également à la structure prédicative d'une subordonnée :

(26a) *Encore faut-il pour cela que l'Europe montre dans son scepticisme, une vitalité, une violence qui obligent au respect. Sans quoi, rasée, il ne lui reste à apprendre que le B, A, BA de la vie communautaire* (Déon, *La Carotte et le bâton*)

(26b) *Si l'Europe ne montre pas dans son scepticisme, une vitalité, une violence qui obligent au respect, il ne lui reste à apprendre que le B, A, BA de la vie communautaire*

ou encore s'appuyer, non sur un verbe conjugué, mais sur un infinitif :

(27a) [Ils] *lui enjoignaient, en termes grossiers, de ne plus s'occuper de ce qui ne le regardait pas, c'est-à-dire d'abandonner la défense de Perrot à des avocats patriotes. Faute de quoi il serait châtié durement.* (Droit, *Le Retour*)

(27b) *S'ils ne s'occupaient plus de ce qui ne le regardait pas, il serait châtié durement.*

ou sur une nominalisation :

(28a) *Correction de copies jusqu'à 17h. Après quoi, elle dort.*

(29) *Le matin, déjeuner pendant une heure. Sans quoi, il pouvait être bougon toute la journée.*

La phrase averbale (cf. Lefeuve 1999) issue d'une nominalisation peut décrire une

<sup>9</sup> Cf. pour un récapitulatif sur les situations verbales ou averbales, Lefeuve et Nicolas à par.

situation dynamique. Dans ce cas, aucun déterminant n'apparaît. En outre, *quoi* peut être suivi d'une nominalisation, ce qui montre son affinité avec les situations :

(30) [...] *se disent l'une à l'autre les religieuses extatiques... C'est leur grand jour, après quoi retour aux malades, au couvent...* (Sollers, *Le Coeur absolu*)

En second lieu, le pronom interrogatif *quoi* peut renvoyer à une prédication dans les questions en *quoi* + adjectif (cf. Lefevre, à par. d), que ce soient des situations dynamiques (processus, événements) ou statiques (états) :

(6) *Quoi de neuf? — J'achète un appartement.*

(31a) *il ne sortait jamais de ce profond et religieux respect. Encore une fois, quoi de moins imprévu chez un saint, j'allais dire, quoi de plus banal?* (Bremond, *Hist. litt. sent. relig*)

(32a) *Il aimait rester allongé sans rien faire. Quoi de plus agréable en effet?*

Ces deux dernières questions portent sur une autre situation susceptible de convenir à la propriété "prévu", "banal" en (31a) et "agréable" en (32a). Avec ce type de question rhétorique, aucune situation ne peut satisfaire la demande (cf. Lefevre, à par. b). Cette question correspond à l'assertion suivante, avec l'inversion de la polarité :

(31b) *Rien de moins imprévu, rien de plus banal que de ne jamais sortir de ce profond et religieux respect.*

(32b) *Rien de plus agréable que de rester allongé sans rien faire.*

Nous voyons ainsi que *quoi* peut renvoyer à une prédication sous la forme d'une situation, correspondant à un événement, un processus ou un état. Or des propositions comme en (6) — *J'achète un appartement*—, ne sont pas « classifiées sur un domaine nominal » (Cf. Corblin, 1987 : 87). Selon Kleiber 1987 (118), les « événements » constituent un « type d'entités [...] qui ne sont pas dénommées, qui ne sont pas classifiées ». Ainsi des énoncés tels que (6) et (31a) ne correspondent pas à de l'inanimé. Cet emploi particulier de *quoi* est évoqué dans plusieurs ouvrages, mais seulement dans des exemples du type (24a). Les ouvrages n'indiquent pas alors de sémantisme pour *quoi*. Ils donnent un nom en revanche à ce qui est repris par *quoi* : « phrase » ou « partie de phrase » selon Grevisse (1989 : 1090), « énoncé » dans Fournier 1998a. Dans Fournier 2003, l'énoncé repris est qualifié de « non classifié » (2003 : 84). Cette remarque va dans notre sens. Mais nous préférons parler d'un renvoi à une prédication plutôt qu'à un énoncé ; en outre il s'agit de s'interroger sur le sémantisme de *quoi* et pas uniquement sur le sens des termes repris par *quoi*. C'est parce que *quoi* comporte ce trait sémantique de non classifié qu'il peut renvoyer à des éléments eux-mêmes non classifiés, comme des événements. Enfin, ce trait sémantique de *quoi* est fondamental : il permet de présenter un principe unifié aux emplois de *quoi*. Par exemple, il est possible d'expliquer grâce à ce sémantisme pourquoi ce pronom peut se retrouver dans des interrogatives a priori différentes comme (5) où il renvoie à un objet indistinct et (6) où il correspond à une situation. Selon Bernd et al. 1991, de nombreuses langues comportent un seul pronom qui puisse interroger sur les « objets » ou les « activités », comme dans ces énoncés : cela pourrait signifier qu'il existe une relation cognitive spéciale entre ces deux catégories.

Parallèlement à *quoi*, les démonstratifs *ce*, *ça*, *cela*, *ceci* et le nom *chose* peuvent correspondre à des situations, à des événements dans les exemples suivants :

(33) *Il ne viendra pas comme prévu. C'est épouvantable.*

(34) *Il ne viendra pas comme prévu. Cela / ça ne me surprend pas.*

(35) *Il est venu ? Ceci m'étonnerait.* (ex. tiré de Corblin, 1987)

(36) *Paul gifla Berthe. La chose ne plut guère à la jeune fille.* (exemple tiré

de Kleiber 1987).

L'affinité de *quoi* avec les démonstratifs reprenant une prédication apparaît dans plusieurs types d'emploi, tout d'abord avec les intégratives :

(37) *Il m'a proposé de partir en vacances avec lui. C'est à quoi je vais réfléchir.*

(38) *Quelle conclusion un politicien aussi habile peut-il tirer de cette situation, sinon qu'il lui faut avant tout renforcer sa propre main ? C'est à quoi il s'emploie avec le corps électoral. (Le Monde, 3-4 juin 2001)*

En (37) et (38), l'intégratif *quoi*, pronom indéfini (cf. Le Goffic 1993), voit sa référence se restreindre par le démonstratif *c'* qui reprend le sens de la proposition précédente *Il m'a proposé de partir en vacances avec lui / il lui faut avant tout renforcer sa propre main*. La relation attributive entre *c'* et l'intégrative réduit la portée de l'indéfini *quoi*.

Ensuite, il est possible, pour le pronom relatif *quoi*, d'avoir pour antécédent le démonstratif *ce* qui renvoie à une prédication donnée dans la proposition précédente :

(39) *D'autres, fort dignes de foi, assuraient qu'il tenait des diplômes de l'université de Montpellier, ce à quoi certains répondaient qu'il n'avait jamais fait que s'inscrire à cette faculté célèbre [...] (Yourcenar, L'Œuvre au noir)*

Enfin, dans des emplois tels qu'en (24a), le groupe préposition + démonstratif (*cela, ça*) peut se substituer au groupe préposition + *quoi* :

(24c) *levées à six heures, les enfants entendirent la messe et déjeunèrent jusqu'à neuf heures ; après cela, elles firent deux heures de lecture, d'écriture et de récitation, dînèrent à onze heures et se récréèrent jusqu'à une heure après-dîner.*

La préposition *sur*, quant à elle, accepte le substitut *ce* ; *sur quoi* peut être remplacé par *sur ce* :

(40a) *Alors je lui ai dit que l'enfant avait bien le temps, et que je ne le retirerais pas de l'école. Sur quoi il me dit qu'il l'enverrait lui-même à l'école, et qu'il me donnerait quatre livres. J'ai laissé l'enfant partir avec lui. Et il l'emmena à l'auberge de Colin. (Tournier, Gilles et Jeanne)*

(40b) *Sur ce il me dit qu'il l'enverrait lui-même à l'école.*

*Quoi* connaît deux points communs avec les démonstratifs *ce, ça, cela* et le nom *chose* : il est compatible i) avec un animé ii) avec une prédication. A l'opposé, le pronom *lequel* ne peut pas se faire le substitut d'événements :

(29b) *Correction de copies jusqu'à 17h. \*Après laquelle, elle dort.*

Il intervient pour reprendre des éléments déjà classifiés. Du fait que ni *quoi* ni les pronoms démonstratifs ne renvoient à une entité classée rend problématique l'appellation de *pronom* puisqu'ils ne se mettent pas à la place, d'un point de vue sémantique, ni d'un nom ni d'un groupe nominal. C'est pourquoi ce type de pronom peut apparaître comme « antérieur au nom » :

« Loin d'être mis à la place du nom, le pronom, nous pourrions le concevoir, est antérieur au nom. Il existe des démonstratifs comme *ceci* qui signifiera un objet même pour quoi on ignore le nom : on les conçoit à l'aide du pronom démonstratif. Celui-ci n'est donc pas mis à la place d'un nom qui précisément n'existe pas encore. » (Stefanini 1976)

Cependant, sous un angle strictement syntaxique, *quoi* assume les fonctions que peut assurer un groupe nominal (ou parfois celles d'un simple nom, comme dans l'exemple ci-après en (49)). De ce point de vue, on peut continuer à parler de « pronom ».

En quoi le pronom *quoi* se différencie-t-il des démonstratifs *ce, ça, cela, ceci* ? Il fait partie des indéfinis : il constitue une variable c'est-à-dire un terme auquel il est

possible d'attribuer, à l'intérieur d'un ensemble, plusieurs éléments sans que ne lui soit fixé un élément précis. C'est pourquoi certains auteurs (Le Goffic 1994, Fournier 1998a, Lefevre 2001) évoquent la notion de parcours empruntée à Culioli (1990, 1999). Cette variabilité peut être restreinte par un segment linguistique, comme *c'* en (37) ou (38). Cette caractéristique liée à la variable explique que *quoi* est plus contraint dans ses emplois que les démonstratifs. Il apparaît comme un interrogatif ou un subordonnant. Il ne peut pas figurer dans une simple assertion<sup>10</sup> :

(41a) \**Il ne veut pas manger quoi.*

sauf s'il figure dans des pronoms plus complexes tels que *n'importe quoi*, *(je) ne sai(s) quoi*, *quoi que ce soit* :

(41b) *Il ne veut pas manger quoi que ce soit.*

(41c) *Il ne veut pas manger n'importe quoi.*

En revanche ces démonstratifs ne renvoient pas à un tel parcours d'éléments. Ils se révèlent plus autonomes dans leurs emplois :

(41d) *Il ne veut pas manger cela.*

La différence entre *quoi* et ces démonstratifs apparaît nettement dans un emploi tel que (24a) où le groupe préposition + *quoi* survient en début d'énoncé. Dans ce type d'emploi, le pronom *quoi* oscille entre une valeur subordonnante et une valeur non subordonnante (cf. Lefevre à par. c). Il se rapproche d'un intégratif puisqu'il n'a pas d'antécédent nominal mais il s'en éloigne par une plus grande autonomie par rapport à l'énoncé précédent. Cette dépendance affaiblie se signale notamment par la présence de la ponctuation forte : le groupe préposition + *quoi* peut apparaître après un point ou un point virgule comme dans l'exemple (24a). C'est pour cette raison que ce *quoi* est souvent comparé à un relatif de liaison (cf. Mirault, 1997 : 118 ; Lefevre 2001). Cependant, la comparaison avec les énoncés en préposition + pronom démonstratif signalent que ces derniers sont plus autonomes que ceux en préposition + *quoi*. La présence d'un terme en *qu-* limite les emplois en préposition + *quoi* alors que les groupes avec un démonstratif se caractérisent par une plus grande liberté d'emploi. En effet, les exemples introduits par le groupe préposition + *quoi* respectent habituellement l'ordre suivant : groupe préposition + *quoi* — sujet — verbe — complément. Ceux qui comprennent un groupe en préposition + pronom démonstratif connaissent une structure plus variée qui se révèle par exemple par une plus grande mobilité de ce groupe :

(24d) *levées à six heures, les enfants entendirent la messe et déjeunèrent jusqu'à neuf heures ; elles firent, après cela, deux heures de lecture, d'écriture et de récitations, dînèrent à onze heures et se récréèrent jusqu'à une heure après-dîner*

(24e) \**levées à six heures, les enfants entendirent la messe et déjeunèrent jusqu'à neuf heures ; elles firent, après quoi, deux heures de lecture, d'écriture et de récitations, dînèrent à onze heures et se récréèrent jusqu'à une heure après-dîner*

Ainsi, le sémantisme de l'inanimé ne peut pas expliquer les emplois où *quoi* renvoie à une prédication. En revanche, celui du non encore classifié, non encore nommé permet d'en rendre compte. Les différents emplois de *quoi* montrent qu'un sémantisme se dégage autour du non encore classifié. Nous allons voir à présent que cette valeur sémantique donne à *quoi* un rôle particulier dans la formulation.

### 3. Emplois liés à la formulation

<sup>10</sup> Pour ce problème de l'incompatibilité des termes en *qu-* avec l'assertion, cf. par exemple Mellet 1992 et 1994, Le Goffic 1994 et Culioli 1999 (tome 3).

L'emploi de *quoi* interrogatif se révèle intéressant à considérer parce que d'une part il renvoie à ce qui n'a pas encore été nommé et d'autre part le locuteur souhaite, avec l'interrogation, sortir de l'indétermination grâce à la formulation de l'interlocuteur. Nous employons ce terme de "formulation" dans la mesure où une question en *quoi* suscite aussi bien une réponse classifiée sur un domaine nominal — exemple (5) — qu'une réponse non classifiée sur un domaine nominal, comme dans l'énonciation d'une situation, ainsi en (6). Le renvoi de l'interrogatif *quoi* à du non nommé n'exige pas, de l'interlocuteur, la nomination d'un élément sur un domaine nominal. Deux cas méritent d'être examinés plus attentivement.

Premièrement, l'emploi de *quoi* est lié à la formulation de ce qui doit être dit :

(42) *Emma ! dit-il*

- **Quoi ?**

- *Eh bien, j'ai passé cette après-midi chez M. Alexandre.* (Flaubert, *Madame Bovary*)

Dans l'exemple (42), le pronom *quoi* signifie qu'il y a quelque chose qui n'a pas été nommé. Cette indétermination doublée de l'interrogation permet d'inciter l'allocutaire à formuler ce qu'il a à dire, et plus précisément en (42) l'énonciation d'une situation. Cet énoncé pourrait se gloser de la façon suivante :

"Il y a quelque chose que tu veux me dire. C'est quoi ?"

Dans ce cas, il est encore possible de voir en *quoi* un pronom prädicatif en tant qu'il constitue le noyau de l'énoncé<sup>11</sup>. Cet exemple se rapproche en cela des énoncés tels que (6).

Le pronom *quoi* peut aussi pousser l'allocutaire à achever ou poursuivre un énoncé, c'est-à-dire à formuler ce qui ne l'a pas encore été. Dans l'énoncé suivant :

(43) « *Il faut avoir la force d'attendre. - Mais attendre **quoi** ? Plaidions-nous. Demain les oiseaux se seront peut-être envolés [...]* » (Del Castillo, *La Nuit du décret*)

il s'agit de formuler l'objet de l'attente. Nous pouvons rapprocher cet emploi de ceux où *quoi* clôt une série de mots comme dans :

(44) *Devenir un acteur majeur, voire le premier, de l'industrie américaine de la communication, s'attribuer un salaire vertigineux, être prince à Hollywood, fêté par la société la plus fermée de New York en jouant, avec l'argent de Vivendi, l'emploi grisant de mécène, régner, **quoi** !* (Le Nouvel Observateur, 4-10 juillet 2002)

Les segments *devenir [...], s'attribuer [...], être prince [...]*, sont autant de formulations possibles de ce que veut dire l'énonciateur (cf. Lefevre, à par b). Le renvoi de *quoi* au non nommé explique leur présence : il s'agit de trouver la formulation exacte. C'est pourquoi, ce *quoi* peut s'analyser comme un opérateur de reformulation<sup>12</sup>. Il est positionné près du terme finalement choisi pour dire de quoi il s'agit, ce qui peut se gloser de la façon suivante :

"régner, c'est finalement cela, cette chose que je veux dire parmi toutes les choses possibles".

Deuxièmement, grâce au sémantisme de *quoi*, le locuteur peut poser une question sur la signification de termes qu'il juge peu explicites. Il s'agit par exemple d'obtenir une explicitation à propos d'un ou de plusieurs termes lancés par l'interlocuteur :

(45) — *C'est... c'est à cause de Suzanne.*

— **Quoi**, à cause de Suzanne ?

<sup>11</sup> Cf. Lefevre à par. b.

<sup>12</sup> Cf. Güllich et Kotschi 1983.

— Elle... elle m'a embrassé sur la bouche. (Scheiber, *Un Silence d'environ une demi-heure*)

Dans cet exemple *quoi* renvoie à de l'innommé ; la juxtaposition avec le groupe répété à cause de *Suzanne* exige de sortir de cette indétermination et de préciser de quoi il s'agit. Le locuteur demande à l'allocutaire de formuler ce qu'il veut dire précisément par à cause de *Suzanne*. L'allocutaire, grâce à l'emploi de *quoi*, évoque la situation *elle m'a embrassé sur la bouche*.

En outre, *quoi* permet d'apporter une précision sur les démonstratifs *ce, cela, ça, ceci* qui renvoient, nous l'avons vu, à ce qui n'est pas nommé :

(46) « Moi je n'ai pas fait ça », dit-il. « Pas fait **quoi** ? » « Je n'ai pas couché avec une femme. » (Le Clézio, *Jean-Marie-Gustave*)

(47) Non, ce n'était pas ce qu'il disait, le Bauer. Au fait... il disait **quoi** ?  
Quoi ?

— Un type qui s'est fait descendre dans un squatt du quartier la nuit dernière. (Page, *Tchao pantin*)

Avec *quoi*, il est possible de demander une explicitation de ce qui n'est pas nommé avec *ça* et *ce*. Ces deux types de pronoms se complètent : les démonstratifs *ça* et *ce* disent qu'il y a quelque chose qui n'est pas encore nommé ; le pronom *quoi* possède ce sémantisme de ce qui n'est pas encore nommé mais son emploi d'interrogatif ajoute le sème de l'urgence à sortir de cette indétermination par la formulation. C'est pour *quoi*, on trouve régulièrement le pronom interrogatif *quoi* pour préciser le pronom *ça* ou *ce*, notamment dans les emplois attributifs :

(48) C'était **quoi**, ce bruit ? (Schreiber, *Un Silence d'environ une demi-heure*)

Pour rendre plus explicite un terme, *quoi* peut apparaître également dans des questions où il arrête son processus de référence en demandant de préciser le sens de ce terme :

(49) Il avait le même âge que toi. — Il avait une auto-skiff... — Une **quoi** ?  
— Une auto-skiff, une voiture pour enfants. (Sabatier, *Les Fillettes chantantes*)

Dans cet exemple, *quoi* incite à reformuler ce qui n'a pas été compris : il provoque un court-circuit du processus de référenciation institué par le premier énonciateur en isolant le mot *auto-skiff*, qui devient, dans sa deuxième occurrence un autonyme : par le pronom *quoi*, le locuteur demande à l'allocutaire de procéder à une opération de reformulation en apportant une définition du terme *auto-skiff*. *Quoi* efface, par une opération de déclassification, ce qui a été nommé précédemment : *auto-skiff*. Cela permet une nouvelle nomination.

En outre, l'emploi de *quoi* permet au locuteur de demander à son interlocuteur de répéter quelque chose qu'il n'a pas entendu ou compris :

(50) - Je pars à la mer.  
- **Quoi** ?  
- Je pars à la mer !

Tout se passe comme si *quoi* annulait la formulation précédente pour permettre sa répétition. Il nous semble que cette possibilité de s'arrêter sur une formulation précédente peut expliquer les emplois où *quoi* joue le rôle d'une interjection comme en (51) :

(51) Mais les autres avaient laissé à l'UBS - Union des banques suisses - ou dans de petites banques privées un tas d'actions ou d'obligations qui ne prêtait pas à rire.  
- **Quoi!** disais-je à Simon, toi aussi (j'avais fini par le tutoyer après de longues années de vouvoiement), toi aussi tu as des fonds en Suisse?  
(Ormesson (d'), *Le Bonheur à San Miniato*)

Cet exemple s'inspire de l'énoncé précédent pour pointer l'objet de l'étonnement du locuteur :

“Il y a cette chose incroyable que je reformule ainsi : toi aussi tu as des fonds en Suisse?”

Dans ce dernier cas, *quoi* efface la formulation précédente non pour favoriser sa répétition stricte mais pour susciter une nouvelle formulation qui intègre le point de vue du locuteur. Par cette variation, il apporte une valeur intensive à l'ensemble.

On voit ainsi que par ce sémantisme qui renvoie à ce qui n'a pas encore été nommé, *quoi* joue un rôle important dans la formulation.

### Conclusion

Les emplois du pronom *quoi* s'expliquent mieux en recourant au sémantisme de l'innommé et du non classifié qu'en faisant appel à celui de l'inanimé. Ce dernier ne permet pas de rendre compte des énoncés où *quoi* correspond à l'indistinction des objets ou à une prédication. Ainsi il est possible d'avancer que *quoi* renvoie à la catégorie ontologique de la “ chose ”. Il se rapproche en cela d'autres termes tels que les démonstratifs *ce, cela, ça, ceci*. En outre, il connaît un rôle particulier dans la recherche de la formulation. Cependant, il existe une affinité entre l'inanimé et le pronom *quoi* dans la mesure où les prototypes de ce qui est classifié / nommé correspondent à des animés. Le sémantisme du non encore classifié / nommé permet également de rendre compte des emplois de *quoi* qui se rapprochent d'une interjection (ainsi en (44) et (50a)). Il serait intéressant, à partir de ce sémantisme de *quoi*, de réfléchir plus précisément à celui du pronom *qui*.

### Bibliographie

- BERND H., CLAUDI U., HÜNNEMEYER F., 1991 : *Grammaticalization, A conceptual framework*, Chicago, The University of Chicago Press.
- BONNARD H., 1989 : *Code du français courant*, Paris, Magnard.
- CORBLIN F., 1987 : “*Ceci et cela* comme formes à contenu indistinct”, *Langue française*, 75, pp. 75-93.
- CORBLIN F., 1995 : *Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- CULIOLI A., 1990, 1999 : *Pour une linguistique de l'énonciation* (tomes 1 à 3), Paris, Ophrys.
- FOURNIER N., 1998a : *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- FOURNIER N., 1998b : “ Les termes en *qu-* et l'opposition animé / non animé ”, *L'Information grammaticale*, n° 78, “ La langue du XVII<sup>e</sup> siècle ”, pp. 4-12
- FOURNIER N., 2003 : “*qui, que, quoi* dans les grammaires françaises du XVII<sup>e</sup> siècle : Maupas (1607), Oudin (1640), Chiflet (1659), Régnier-Desmarais (1705) ”, Colombat (ed.), *Langue française*, n° 139, pp. 73-90.
- GREVISSE M., 1988 : *Le Bon Usage*, Gembloux (Belgique), Duculot.
- GÜLICH E. et KOTSCHI T., 1983 : “Les marqueurs de la reformulation paraphrastique”, *Cahiers de linguistique française*, n° 5, pp. 305-351.
- HASPELMATH M., 1997 : *Indefinite pronouns*, Oxford, Oxford University press.
- JACKENDOFF R., 1983 : *Semantics and cognition*, Cambridge, MIT press.
- KLEIBER G., 1984 : “Sur la sémantique des descriptions démonstratives”, *Linguisticae Investigationes*, VIII, 1, p. 63-85
- KLEIBER G., 1987 : “Mais à quoi sert donc le mot CHOSE ? Une situation paradoxale”, *Langue française*, 73, p. 109-127.
- KLEIBER G., 1994 : *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

- LEFEUVRE F., 1999 : *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.
- LEFEUVRE F., 2001 : "La grammaticalisation du pronom indéfini *quoi*", *Travaux linguistiques du Cerlico*, G. Col et D. Roulland (eds.), 14, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 181-202.
- LEFEUVRE, F., 2002. "Comme quoi", *Traits d'Union*, Kleiber, G. et Le Querler, N. (éds.). Presses Universitaires, Caen. p. 73-86.
- LEFEUVRE F., 2003 : "Le pronom *quoi* en position de sujet", *Bibliothèque de Faits de langue*, J.-M. Merle (ed.) ; p. 137-148.
- LEFEUVRE F., à par. a) : "*Comme quoi* en diachronie", *Verbum*.
- LEFEUVRE F., à par. b) : "Les emplois prédicatifs du pronom interrogatif *quoi*", Actes du Colloque « Indéfinis et prédication » (Paris 4, octobre 2002).
- LEFEUVRE F., à par. c) : "Le groupe préposition + *quoi* en début d'énoncé", Actes du colloque « Littérature et Linguistique » (Chambéry, novembre 2002).
- LEFEUVRE F., à par. d) : "La question en *quoi*", *Les Etats de la question* (Rossari ed.).
- LEFEUVRE F. et NICOLAS D., à par. : "La phrase nominale existentielle et la distinction aspectuelle télique / atélique", *Revue de sémantique et pragmatique*.
- LE GOFFIC P., 1993 : *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- LE GOFFIC P., 1994), "Indéfinis, interrogatifs, relatifs : parcours avec ou sans issue", *Faits de Langue* 4, pp.31-40.
- MAILLARD M., 1974 : "Essai de typologie des substituts diaphoriques", *Langue française*, 21, pp. 55-71.
- MELLET S., 1992 : "Opérations de détermination, Remarques sur deux indéfinis latins : *quis* et *aliquis*", *Bulletin de la société linguistique de Paris* LXXXVII, pp. 147-159.
- MELLET S., 1994 : "A propos de quelques indéfinis latins. Classes d'occurrences et construction référentielle", *Faits de langues* 4, pp. 49-56.
- MIRAULT H., 1997 : *La syntaxe des propositions relatives*, Franckfort-sur-le-Main : Peter Lang.
- MOIGNET G., 1981 : *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., 1994 : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- STEFANINI J., 1976 : "Jules César Scaliger et son *De causis linguae latinae*", *History of Linguistic thought and contemporary linguistics*, Parret (ed.), Walter de Gruyter, Berlin.
- WILMET M., 1997 : *Grammaire critique du français*, Paris, Bruxelles, Duculot.

